

#11

Les 4 pages de l'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Septembre
2026

AMÉNAGEMENT PAYSAGER, DES SOLUTIONS NATURE



Spécialisée dans la création et l'entretien des espaces verts – jardins, parcs ou zones de loisirs –, la filière de l'aménagement paysager place le végétal au centre de ses activités. Peu délocalisable, elle contribue activement à l'économie locale tout en répondant aux défis écologiques actuels.

Face au changement climatique, la filière de l'aménagement paysager est devenue essentielle. Les professionnels du secteur conçoivent désormais des espaces résilients, capables de s'adapter aux aléas météorologiques tout en améliorant la qualité de vie. La végétalisation urbaine, par exemple, permet de limiter les îlots de chaleur, d'absorber le CO₂ et de favoriser la biodiversité. « La mission des professionnels consiste désormais à aller vers des espaces favorisant la biodiversité et la qualité de vie des populations. La végétalisation urbaine est, par exemple,

une stratégie essentielle pour absorber le CO₂ atmosphérique et créer des îlots de fraîcheur », souligne Régis Triollet, expert en horticulture et paysage à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER). Pour former les futurs acteurs de cette transition, les diplômes comme le BTSA et le Bac pro Aménagements paysagers ont évolué. Les formations intègrent désormais des pratiques plus respectueuses de l'environnement : réduction des pesticides, choix de plantes locales adaptées au climat, gestion naturelle des sols ou encore recyclage des déchets verts. Les exploitations horticoles et les espaces pédagogiques s'engagent aussi dans des démarches certifiées, comme le label EcoJardin, et collaborent avec la recherche pour imaginer des paysages à la fois esthétiques, écologiques et fonctionnels. Un secteur en mouvement, où innovation et respect de l'environnement vont de pair.

26

exploitations horticoles dans l'enseignement agricole dont 3 ateliers technologiques horticoles sur un total de 192 exploitations.

Source : dossier de rentrée 2025 MAASA.

975

candidats de l'enseignement agricole au concours régional de Reconnaissance de végétaux dont 57 sélectionnés pour le concours national.

Source : Valhor, concours RECO 2025.

29

établissements d'enseignement agricole publics sont gestionnaires de sites labellisés EcoJardin.

Source : Plante & Cité.



UN LABEL ECOJARDIN

pour le retour de la biodiversité en ville

C'est sur le site de Quétigny (21) que l'Agro Campus de Dijon propose ses formations aux métiers du paysage. Labellisé EcoJardin depuis 2025, le parc qui sert aux travaux pratiques, s'étend sur cinq hectares. Il abrite un arboretum ainsi que plusieurs espaces thématiques : collections de vivaces d'ombre, roseraie ainsi qu'une zone dédiée aux constructions paysagères. Près de 900 taxons y sont recensés. L'installation de nichoirs en partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux et d'hôtels à insectes, y favorise la biodiversité. « La démarche EcoJardin garantit une gestion écologique des aménagements paysagers. Ces derniers ne reposent plus sur une finalité simplement esthétique mais prennent aussi en compte un retour de la biodiversité. Sur le site de Quétigny, les mesures en faveur d'un développement durable se sont mises en place dès les années 1980 avec la gestion différenciée

des espaces, l'arrêt des pesticides, etc., détaille le directeur du site, Laurent Rouzeau. En interne, le label fixe un cadre commun aux équipes et assure une continuité des modalités de gestion écologique du site. En externe, il contribue à l'attractivité de nos formations, garantissant un cadre de travail de qualité. Aujourd'hui, dans une démarche d'amélioration constante, nos réflexions se poursuivent autour de l'adaptation au changement climatique et à la préservation de la ressource en eau. Chaque mesure sert aussi de support à des activités pédagogiques, permettant aux apprenants d'observer et de comprendre in situ, les pistes explorées. »

LABEL ECOJARDIN

Le label EcoJardin est un outil de communication et de reconnaissance en faveur d'une démarche globale de gestion écologique et d'amélioration continue. Il a l'ambition d'être le label de référence pour recréer des espaces de nature en ville.



DES MÉTIERS ET DES JARDINS

de nature à faire du bien

À Romans (26), les formations en aménagements paysagers cultivent les liens au territoire. L'exploitation horticole de Terre d'horizon, en agriculture biologique, développe certaines gammes de végétaux sous la marque Végétal local⁽¹⁾. « Cette marque garantit l'origine locale de plantes, graines et arbustes issus de cueillette sauvages et adaptés à leur territoire. Dans une région exposée aux effets du changement climatique, c'est l'une des solutions pour disposer de plants plus résistants. Dans le même esprit, un parc incluant un "archipel des plantes gourmandes" ou collection de variétés anciennes de fruits et légumes locaux, sert aussi de supports d'apprentissage », détaille Denis Limousin, enseignant chargé du dossier de labellisation EcoJardin du parc, dans le cadre d'une mission Animation développement du territoire. Pratiquant l'écopâturage, l'agroforesterie, la plantation de haies, etc., l'établissement développe aussi des jardins secs avec des espèces endémiques, spécifiques de

la région. « Les solutions fondées sur la nature représentent l'avenir. Et nos métiers sont des métiers qui font du bien », estime Béatrice Glorieux, directrice du CFPC. L'établissement a ainsi développé des formations sur les jardins thérapeutiques et intègre cette approche dans l'ensemble de ses cursus. Une autre de ses spécialités, en lien avec des compétences présentes sur le territoire⁽²⁾, est la formation au jardin d'inspiration japonaise, un type d'aménagement qui répond à une aspiration croissante : retrouver du sens et un contact plus authentique avec le vivant.

(1) : la marque fait l'objet d'un enseignement à l'initiative de l'établissement ; (2) : Joseph Grimaldi, formateur au CFPC est aussi président de l'Association française des jardins japonais.

«UNE GESTION ÉCONOME ET ÉCOLOGIQUE DE L'EAU»



TÉMOIGNAGE

Hervé Lecain,
enseignant en
aménagement
paysager,
Angers-Le-Fresne (49)

« Les évolutions qui touchent le secteur de l'aménagement paysager, induisent une gestion différente des ressources naturelles. À Angers-Le-Fresne, les espaces verts, hormis les zones de prestige, ne sont plus arrosés. On y privilégie les espèces méridionales ou les végétaux de rocaïlle montagnaise, naturellement adaptés à des conditions plus sèches. Les plantes doivent pouvoir survivre grâce à leur adaptation au milieu. Paillage et broyage de végétaux recouvrent les sols pour limiter l'évaporation. Également, alors que les productions horticoles sont gourmandes en fertilisants, les eaux de ruissellement des cultures hors sol sont collectées et acheminées vers une sauleraie (plantation de saules) phytoépuration. Les saules absorbent les excédents d'éléments fertilisants présents dans ces eaux et évitent que ces dernières se déversent directement dans la rivière (le Maine) située en contrebas. Une fois épurées, les eaux sont stockées dans des bassins de rétention (roselières), puis pompées pour être réutilisées pour l'arrosage. Ce système permet de fonctionner partiellement en circuit fermé. Et les bassins jouent également un rôle écologique en abritant de nombreux amphibiens comme des tritons, grenouilles ou salamandres. »



LES JEUNES ONT LA PAROLE

Maxime Puyfourat et Jules Brondel,
Bac pro Aménagements paysagers,
Romans (26)



La filière aménagement paysager prépare à de beaux métiers. Nous allons créer notre propre entreprise et avoir la satisfaction de belles réalisations. Il y a de plus en plus d'offres d'emploi dans l'aménagement urbain. Face au changement climatique, il faut foncer.

COOPÉRATION INTERNATIONALE



Benjamin Bourreau et Quentin Gaboriau
Bac pro Aménagements paysagers,
Angers-Le-Fresne (49)



Au Danemark en 2025, dans le cadre d'EuroSkills, une compétition ouverte aux jeunes professionnels, nous avons été mis au défi de créer un jardin en suivant des plans prédéfinis. Remporter la médaille d'or est l'aboutissement de plusieurs années de travail et de passion. Cette victoire est aussi une reconnaissance pour la filière paysagère française. Nous espérons que notre succès poussera d'autres jeunes à découvrir la richesse de notre métier.

Movagri, le réseau des étudiants
de l'enseignement agricole qui
partent à l'étranger



PARTENAIRE DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Plante & Cité

Plante & Cité collabore avec les établissements d'enseignement, les collectivités et les entreprises pour produire et mutualiser les connaissances sur la nature en ville face aux enjeux de biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Toutes les connaissances issues des études et expérimentations sont accessibles dans le centre de ressources. Plante & Cité développe aussi des outils tels que l'application Floriscope pour l'aide au choix des végétaux et le label EcoJardin pour faire progresser la gestion écologique des espaces verts.



LES FORMATIONS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole prépare à l'ensemble des métiers du paysage. Pour s'adapter à l'évolution des métiers et aux directives des politiques publiques, les formations intègrent les nouvelles attentes en matière de durabilité, de gestion de l'eau, de biodiversité et de transition écologique.

laventureduvivant.fr



Crédits photos : p. 1 : Marie-Pascale Vincent, Bérénice Mayen, Cheick Saidou/ agriculture.gouv.fr ; p. 2 : Marie-Pascale Vincent ; p. 3 : Marie-Pascale Vincent, Hervé Lecain, p. 4 : agriculture.gouv.fr, Orane Bischoff. Directrice de la publication : Marion Lhôte, Direction générale enseignement et recherche (DGER). Rédactrice en chef : Marie-Pascale Vincent, Institut Agro campus de Florac. Comité de rédaction : Régis Triollet, animateur Réso'them, Florence Duyck, Bergerie nationale et le Groupe national communication EPA2.